

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 Novembre 2025

En l'an deux mil vingt-cinq, le conseil municipal s'est réuni le dix-huit novembre à 20h00 sur une convocation du 12 novembre 2025.

Présents : Philippe NEAU, Marion ROBIN, Émilie PORTAIS, Bernard BARRAUD, Stéven JARDIN, Sonia CLAVURIER MICHAUD, Christophe COETTO, Edwige MADEUX

Absents : François BERTRAND, Marion FILLEUL, Émilie CORS, Vincent RENAUDIN, Magali VINCENT

Secrétaire de séance : Marion ROBIN

M. NEAU demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour :
- décision modificative investissement aire de jeux

1 Compte rendu du Conseil Municipal du 21 octobre 2025 :

Le compte-rendu a été adressé par mail aux élus.

Monsieur le Maire demande qui est favorable au compte-rendu du 21 octobre 2025 ? **Vote : 8 OUI**

2. Peupliers du marais :

Marion ROBIN fait part de la proposition d'achat des peupliers du marais communal par l'entreprise Bois Nature Environnement.

La proposition est faite pour les peupliers qui jouxtent le marais communal de Saint sauveur d'Aunis. BNE, exploitant actuellement les peupliers dans le marais de Saint Sauveur, propose d'abattre 42 peupliers et de les faire tomber dans le marais de Saint Sauveur.

L'offre est de 2 000 euros.

Monsieur le Maire demande qui est favorable à cette offre ? Vote : 8 OUI

3. Avenant 2 HORY CHAUVELIN :

Un devis a été proposé par l'entreprise HORY CHAUVELIN afin d'évacuer la terre présente sous les bancs et de faire des plots permettant au menuisier de poser les solives qui serviront de support pour le nouveau plancher.

Le devis est de 13 340,30 € TTC.

Monsieur le Maire demande qui est favorable à cet avenant ? **Vote : 7 OUI et 1 abstention**

4. MNT mutuelle et prévoyance :

Suite à la consultation suivant procédure d'appel à concurrence réalisée par le Centre de Gestion, la MNT a été retenue.

La Commune avait fait part de son intérêt d'adhérer afin de proposer aux agents une couverture sociale santé rendue obligatoire au 1er janvier 2026.

La Commune participera à cette couverture sociale santé à hauteur de 15 €/mois/agent.

Monsieur Le Maire demande qui est favorable à cette adhésion ? **Vote : 8 OUI**

Un contrat pour le maintien de salaire en cas d'arrêt maladie supérieur à 3 mois est proposé aux agents. Quatre agents y ont souscrit. La participation de la Commune est de 50 % de la cotisation par mois et par agent.

Cela représente la somme de 175,12 €/mois.

Monsieur Le Maire demande qui est favorable à cette prise en charge ? **Vote : 8 OUI**

5. Décision modificative aire de jeux :

Stéven JARDIN a fait faire un devis pour renouveler les jeux de la Colline aux enfants.

La proposition de Comat et Valco s'élève à 3385,92 €.

Nous avons inscrit au budget primitif 3000,00 €. Il serait donc nécessaire d'ajouter la somme de 500 € à cette enveloppe.

Monsieur Le Maire demande qui est favorable au choix des jeux proposés ? **Vote : 8 OUI**

Monsieur Le Maire demande qui est favorable à la décision modificative ? **Vote : 8 OUI**

6. Informations et Questions diverses :

Monsieur Le Maire fait part des nouvelles offres reçues par les entreprises sollicitées pour le changement d'ascenseur : KONÉ fait une remise équivalente à la valeur de la dernière facture de travaux qui n'avaient pas permis un bon fonctionnement de l'appareil. Nous sommes en attente de la nouvelle offre de SCHINDLER.

Une décision sera prise lors du prochain conseil.

Marion ROBIN fait part du dossier de demande de DETR déposé auprès de la Préfecture. L'aide pourrait être entre 30 % et 50 % du montant H.T. de l'opération.

La demande a été déposée en sollicitant une aide de 50 %. Une dérogation a été demandée afin de pouvoir commencer les travaux.

Marion ROBIN fait part des difficultés du restaurant scolaire dans le cadre des livraisons des menus locaux avec les Fermiers du Marais (respect de la chaîne du froid, aliments non livrés en temps voulu). Mme MIGNÉ souhaiterait sortir de cette organisation.

Après échanges, il est décidé d'adresser un mail à Mme BETAUX pour évoquer la situation. Si les difficultés persistaient, le Conseil Municipal serait amené à revoir sa décision.

Edwige MADEUX DUBOIS fait part des dates du repas des aînés : 12 décembre et du pot des agents 18 décembre 19h30.

Les décorations de Noël seront installées le 8 décembre et retirées le 12 janvier.

Bernard BARRAUD demande confirmation de l'information d'un vol d'une voiture rue de Saint Sauveur. M. le maire confirme.

Il informe d'une tentative de cambriolage dans le lotissement de La Frégate la semaine dernière.

Émilie PORTAIS a constaté que l'osier planté derrière la cabane dans le cadre de Mon jardin qui bourdonne a été retiré.

Monsieur Le Maire indique que les pieds d'osier étaient morts et que le contrôleur des jeux avait mentionné sur son rapport que cela présentait un danger.

Marion ROBIN fait part d'une consommation importante d'eau au Stade pour l'année 2025: + 117m3 par rapport à 2024. Christophe COETTO fera suivre l'information au FC2C en rappelant la vigilance que chacun doit avoir.

Fin de séance à 21h15

Philippe NEAU	Maire et Président de séance	
Marion ROBIN	Secrétaire de séance	